



HAL
open science

Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2010, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02037332

HAL Id: hceres-02037332

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037332v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 2 - Lumière

Demande n° S3110055876

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Psychologie

Présentation de la mention

L'Institut de psychologie est l'une des treize composantes de l'Université Lyon 2-Lumière. C'est la composante la plus importante en effectif (en 2008/2009 en tout cas). Dans les trois années de la formation licence, elle offre une formation généraliste : les études comprennent des enseignements obligatoires (cours magistraux et travaux dirigés) de psychologie clinique, psychologie sociale, psychologie du développement, psychologie cognitive, psychophysiologie, statistiques et probabilités, langue.

La formation en licence est pensée de façon à préparer les étudiants pour accéder à des masters (en Psychologie, mais aussi en Sciences cognitives ou Sciences de l'éducation, à Lyon 2, ou ailleurs), à leur faire découvrir les professions auxquelles peuvent mener les études de psychologie (grâce à des modules de pré-professionnalisation et à un stage en troisième année de licence).

Avis condensé

● Avis global :

L'ensemble de la formation semble cohérent, avec des semestres relativement bien équilibrés. En outre, des formations continues originales, s'adressant à toutes sortes de publics, s'ajoutent au régime général.

Le double souci d'une formation généraliste et de l'introduction d'éléments de pré-professionnalisation est louable et semble gérable dans le cadre général de la formation proposée. Le grand nombre d'étudiants ne conduit pas à une trop grande multiplicité de parcours. La réticence de l'Université à parler de professionnalisation, ou encore à introduire des enseignements d'ouverture (ou un repli sur les enseignements disciplinaires), - qui peut être perçue négativement - semble relever d'un même souci d'évitement d'une trop grande dispersion. Sur des points - il est vrai, nouveaux ou difficiles - comme l'évaluation de la formation, ou la réduction des échecs (notamment en première année), il reste évidemment des progrès à faire. Mais le document de politique générale de Lyon 2, dans une partie intitulée « Le difficile pari de la réussite en licence » suggère que les responsables de la licence de Psychologie ne sont pas les moins actifs dans la recherche d'une avancée dans ces domaines.

● Points forts :

- Effectifs amplement suffisants.
- Dispositifs de formation continue originaux.
- Bonne préparation à plusieurs masters à Lyon 2.

● Points faibles :

- Le pilotage de la licence gagnerait à être renforcé (notamment coresponsables d'année).
- Peu de renseignements sur la poursuite des études (et statistiques « anciennes » de l'observatoire).



- Evaluation des enseignements pas encore en place.
- Taux d'échec encore important en L1 (60 %).
- Fiche RNCP lacunaire et annexe descriptive vide.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

Les effectifs -- tant ceux des étudiants (plus de 2600 en L en 2007) que ceux des enseignants (plus de 60 MC ou PR titulaires) -- justifieraient des responsables différents pour la licence et la 3^{ème} année de licence. On peut même suggérer deux coresponsables par année ; l'accompagnement des étudiants par rencontre avec les responsables d'année risque de rester théorique sinon.

La lecture du dossier met parfois mal à l'aise. Par exemple, il est question à plusieurs reprises d'UE de préprofessionnalisation qui « seront pensées sur les trois années de la licence », mais qui n'apparaissent dans les tableaux des contenus des trois années qu'en L3 : on ne sait pas alors, s'il s'agit d'un oubli, d'un projet insuffisamment avancé ou encore d'UE dont le statut serait tel qu'elles n'ont pas à figurer dans ces tableaux. En outre, si l'intégration de ces UE de préprofessionnalisation est effective, le texte lui-même devrait être mis à jour lorsqu'il oppose les deux premières années (L1 et L2) généralistes à la dernière année (L3) qui intègre une préprofessionnalisation.

Avis détaillé

- 1 • Pilotage de la licence :

La co-responsabilité de la licence (L) et de la troisième année avec plus de 700 étudiants en L3 et 2600 en L (et lorsqu'on connaît la capacité des étudiants à envoyer des courriels !) paraît lourde.

L'activité de la commission pédagogique peut certes sembler « soulager » les responsables d'année et de licence, mais cette commission n'implique-t-elle pas les mêmes personnes ?

- 2 • Projet pédagogique :

Le projet pédagogique reste à préciser pour ce qui concerne l'introduction des UE de pré-professionnalisation.

La programmation de la formation en statistiques en L2 (TD au semestre 3 et CM au semestre 4) devrait être justifiée (si elle relève d'un choix pédagogique délibéré).

- 3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Les modules de rentrée pour les L1 (prologue), les TD de tutorat pour les étudiants en échec en S1 et S3, constituent les réponses actuelles. L'expérimentation menée à l'Institut de psychologie consiste en des entretiens (par les enseignants titulaires) en novembre/décembre avec tous les étudiants de 1^{ère} année afin de faire le point avec eux : ceux qui sont en difficulté peuvent bénéficier de trois rencontres avec un enseignant. Ces entretiens systématiques doivent fournir de précieuses indications pour le futur ; des enseignants de psychologie sociale ont été mandatés par l'Institut de psychologie pour analyser les données recueillies durant ces entretiens.



4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'insertion professionnelle des étudiants à l'issue de la licence est présentée plutôt favorablement par référence aux statistiques (de 2005) de l'Ourip (observatoire universitaire régional de l'insertion professionnelle).

Peu de renseignements sur la poursuite des études.